



## Projet de réforme des retraites

### Dernière ligne droite, tout reste possible !



La période de mobilisation que nous connaissons depuis le 19 janvier 2023 est historique, tant par sa force que par sa cohésion. C'est tout un pays qui s'oppose à cette réforme néfaste !

Forte de l'ampleur de ce mouvement, l'intersyndicale appelle à 2 nouvelles journées de mobilisation les 11 et 15 mars 2023. Les Fédérations FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE CFDT et FO Énergie et Mines appellent d'ores et déjà les énergéticiens à s'inscrire dans ces mouvements, à poursuivre et amplifier leurs actions et à rencontrer les intersyndicales constituées\*.

Avec une détermination sans faille, les agents des IEG exigent le retrait pur et simple de ce projet de loi « d'injustice sociale » visant à reporter l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans et à supprimer purement et simplement notre régime spécial de retraite.

L'interfédérale décide de suspendre le dialogue social de la branche jusqu'au 16 mars inclus. Rien n'est encore écrit, la loi n'est pas encore votée, et nous pouvons constater que le doute et la fébrilité s'emparent d'une certaine frange de nos parlementaires. Dans les entreprises les intersyndicales s'autodétermineront quant à l'opportunité de suspendre ou de maintenir leur dialogue social, et à décider de grèves reconductibles.

### Les 11 et 15 mars, amplifions le mouvement !



L'interfédérale invite toujours les agents à signer et à faire signer massivement la pétition en ligne.

Les fédérations FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE CFDT et FO Energie et Mines conviennent de se revoir à l'issue de ces journées de mobilisation contre ce projet injuste et néfaste.

La mobilisation de l'ensemble des agents de notre régime spécial sera déterminante.

### Dans les IEG, amplifions la mobilisation !

Paris, le 10 mars 2023

(\*) Les intersyndicales se concerteront pour définir les modalités pratiques par entreprises.